



Évolution des populations hivernantes de Chauves-souris

En hiver, du fait de la raréfaction des Insectes, les Chauves-souris (ou Chiroptères) sont contraintes d'entrer en hibernation. Après avoir accumulé d'importantes réserves de graisse durant l'automne, elles se regroupent dans différents sites souterrains (caves, blockhaus, carrières, ponts, etc.) afin de pouvoir hiberner. Elles y resteront de novembre/décembre jusque mars/avril selon les espèces et les conditions météorologiques extérieures.

Cette période de regroupement hivernal permet aux chiroptérologues* de recenser facilement les animaux endormis. Ainsi, plus de 1 200 sites d'hibernation sont répertoriés sur l'ensemble de la région et 567 ont été prospectés en 2012.

Contexte

Chaque année, d'importants efforts de recherche de nouveaux gîtes sont engagés. Les connaissances sur les sites d'hibernation s'améliorent ainsi d'année en année. Cela permet, d'une part, de mener des actions de protection sur les gîtes les plus intéressants et, d'autre part, de mieux connaître la répartition hivernale de chaque espèce.

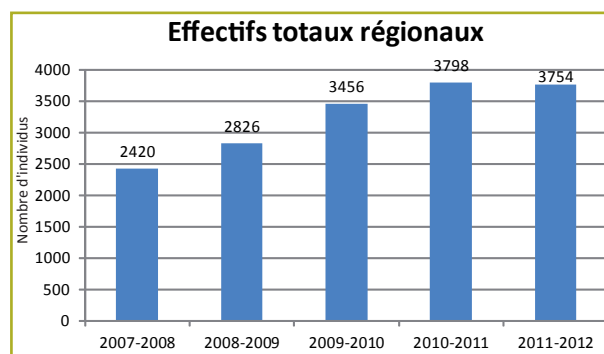
Parallèlement, une majorité des sites déjà répertoriés font l'objet d'un suivi de leur occupation par les Chauves-souris. De 550 à près de 800 gîtes différents sont ainsi prospectés chaque année. Afin de suivre l'évolution globale des populations de Chiroptères à l'échelle régionale, 96 sites d'hibernation, répartis sur l'ensemble de la région, ont été choisis comme sites témoins. Ces sites sont recensés régulièrement et sont tous protégés et aménagés, ce qui garantit également leur accessibilité de manière pérenne. Les conditions d'accueil favorables aux animaux sont ainsi optimales, ce qui limite les biais dus aux variations interannuelles (dérangement, température du site variable, etc.). Les observateurs sont les mêmes d'une année sur l'autre (ou au moins un observateur averti par équipe), afin d'éviter le biais lié aux observateurs (capacité de détection des Chauves-souris, reconnaissance des espèces, connaissance du site, etc.). Pour limiter le dérangement des animaux endormis, l'ensemble de ces sites est prospecté à une seule reprise, durant les mois les plus froids de l'année : janvier et février.

Résultats

Les résultats des comptages de l'hiver 2011-2012 sont les suivants :

- nombre total de sites prospectés : 567 (861 sites en 2010-2011) ;
- nombre total de sites avec observation d'au moins une Chauve-souris : 375 soit 66 % (51 % en 2010-2011).

Effectifs totaux de Chauves-souris inventoriées au sein des sites d'hiver sur la période 2007-2012 (source : CMNF, 2012)

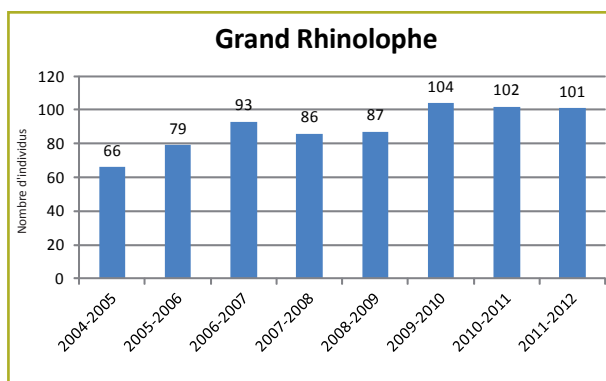


Lors de ces inventaires hivernaux, seules les espèces dites " troglodiles* " sont dénombrées. Les espèces arboricoles (noctules, pipistrelles, murins, etc.) ainsi que celles occupant les bâtiments (immeubles, maisons, etc.) ne peuvent pas être dénombrées. Ainsi, les quelques 3 600 Chauves-souris qui peuvent être recensées en hiver ne constituent aucunement la totalité de la population hivernale des Chauves-souris de la région Nord - Pas-de-Calais.

Sur les 96 sites témoins régulièrement étudiés, une augmentation régulière des effectifs totaux hivernants est constatée jusqu'à l'hiver 2009-2010 (de 1 200 individus à 2 054 individus). Depuis, les effectifs sont sensiblement identiques si l'on tient compte des variations naturelles inter-annuelles (variations essentiellement dues aux conditions climatiques extérieures). Lors de l'hiver

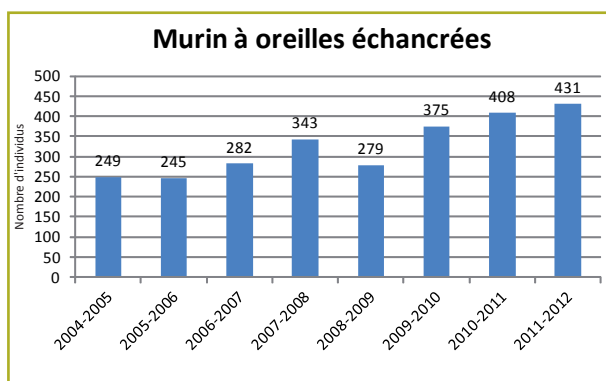
2011-2012, les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'hiver précédent (1 983 individus au cours de l'hiver 2010-2011 et 1 974 individus pour l'hiver 2011-2012).

Évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans les 96 sites témoins de 2004 à 2012 (source : CMNF, 2012)



Rassemblement hivernal de Grands Rhinolophes dans un ancien souterrain militaire du Pas-de-Calais.

Évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées dans les 96 sites témoins de 2004 à 2012 (source : CMNF, 2012)



Ce qu'il faut en penser

Au cours de l'hiver 2011-2012, 3 754 chauves-souris ont pu être dénombrées. La comparaison avec les années précédentes n'est pas possible car le nombre de sites prospectés varie significativement d'une année à l'autre (561 en 2011-2012 contre 861 en 2010-2011). On constate par ailleurs que la proportion du nombre de sites occupés est plus importante qu'au cours de l'hiver précédent. Les connaissances s'affinent, ce qui permet de cibler davantage les sites intéressants.

Certaines espèces considérées comme prioritaires, en raison de leurs faibles effectifs et de leur statut de protection, poursuivent une lente mais régulière progression au niveau régional et dans les sites

témoins. C'est le cas notamment du Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) pour lequel d'importants efforts de protection de ses gîtes ont été mis en œuvre.

Ces résultats globaux sont encourageants, mais ne sont pas pour autant une preuve de la bonne santé des populations hivernantes de Chauves-souris cavernicoles. Une analyse plus fine, espèce par espèce, montre bien les disparités qui peuvent exister entre les espèces. On constate en effet que certaines espèces progressent (le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées - *Myotis emarginatus*), d'autres régressent (le Grand Murin - *Myotis myotis* et le Murin des marais - *Myotis dasycneme*) et d'autres pour lesquelles une analyse fiable n'est pas réalisable, en raison des variations habituelles des effectifs d'un hiver à l'autre (exemple du Murin de Bechstein - *Myotis bechsteinii* et de la Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus*).

Pour quelques espèces qui déclinent ou qui ne sont représentées qu'en très faibles effectifs, les spécialistes restent optimistes et comptent sur l'amélioration des connaissances afin de pouvoir, peut-être, trouver de nouveaux gîtes les hébergeant. Ce long et passionnant programme de suivi hivernal doit perdurer et sans cesse s'améliorer.

Il ne faut pas oublier, enfin, que ces chiffres ne concernent que les espèces cavernicoles. Les espèces migratrices comme les noctules ou certaines espèces de pipistrelles, ainsi que les espèces non cavernicoles, ne peuvent pas être suivies par cette méthode.

Méthode

L'hiver 2004-2005 a été choisi comme année de référence des comptages visuels sur les 96 gîtes témoins. Il s'agit en effet de l'hiver à partir duquel l'ensemble de ces gîtes a été inventorié de manière systématique. La méthode de comptage des individus (comptage visuel en hibernation) diffère de celle de l'indicateur de l'Observatoire national de la biodiversité (quantification de l'activité des espèces communes et non un comptage d'un nombre d'individus), la comparaison n'est donc pas possible.

En savoir plus

- Voir fiche 2011 " Suivi des populations hivernantes de Chauves-souris dans le Nord - Pas-de-Calais "
- Voir fiche 2011 " Nombre de gîtes à Chauves-souris protégés et aménagés "
- Voir fiche 2011 " Nombre de sites de regroupement automnal de Chauves-souris "
- Voir fiche 2011 " Suivi des colonies de reproduction d'espèces patrimoniales de Chauves-souris "

Sites internet

- Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) : www.cmnf.org
- Observatoire national de la biodiversité (ONB) : <http://www.naturefrance.fr/onb>
- Plan national d'actions en faveur des Chiroptères : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr>